

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	ROUSSELLE ARNAUD
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	011Z8034 <i>Rousselle Arnaud</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	GLEYZES CONTROLE AUTOMOBILE SARL St Jean - Route de Bram 11000 - CARCASSONNE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L011Z154
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	09/10/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	Frédéric Lafay <i>Frederic Lafay</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	0	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 09/10/2027
----------------------	--------------------------------------

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : ROUSSELLE ARNAUD



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : BX311HS Catégorie de véhicule : L3e Energie : ES
Date de mise en circulation : 25/04/1979 N° PV : 25700325

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700248	04/06/2025	RAS
25700249	05/06/2025	RAS
25700256	14/06/2025	RAS
25700294	02/08/2025	RAS
25700296	05/08/2025	RAS
25700297	05/08/2025	RAS
25700298	06/08/2025	RAS
25700299	06/08/2025	RAS
25700315	03/09/2025	RAS
25700316	13/09/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : ROUSSELLE ARNAUD



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTROLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : ROUSSELLE ARNAUD



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.